

LAURENT WERMENLINGER, PL.FIN., FCSI^{MD}
VICE-PRÉSIDENT ET GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Perspectives stratégiques, septembre 2015

Depuis quelque temps déjà, Yves, un client de longue date, proposait de me faire connaître les Îles de Sorel. Au fait de ma passion pour la prise de son en milieu naturel, Yves, un habitué de cet archipel, ne pouvait être meilleur guide. C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés, il y a quelques semaines, par un beau vendredi matin ensoleillé, sur le Chenal de la Sauvagesse. Quel nom évocateur! Quel endroit magnifique! Un vrai bayou de la Louisiane.

Une lumière splendide nous jouait des tours : ombres, clairs-obscur et là, tout au fond, des paysages éblouissants. Un riche univers sonore se livrait discrètement à nos oreilles. Nous nous sommes déplacés lentement sur ce chenal vers un endroit où il rétrécit suffisamment et avons échoué le bateau. Nous étions fin prêts pour la session d'enregistrement. Le moment était parfait. Une tranquillité naturelle émanait de l'endroit. J'aurais souhaité que ce moment, cette atmosphère, ce calme puissent se figer dans le temps.

C'est un peu ce que nous avons vécu comme investisseurs depuis maintenant quelques années. Des marchés à la hausse, des rendements respectables et, au final, peu de volatilité. Le paradis quoi! Plusieurs d'entre vous nous ont même appelés en février pour demander s'il y avait erreur dans nos relevés de janvier. La valeur de vos portefeuilles venait de s'apprécier rapidement. On souhaite que cela dure longtemps, longtemps...

Il s'agissait probablement d'un signe précurseur. Au cours des mois suivants, et encore aujourd'hui, les marchés ont enregistré une volatilité plus élevée et ont été secoués par une forte correction des cours boursiers à travers le monde. Dur retour à la réalité des marchés. Comme il nous est impossible de prévoir ces corrections de façon systématique, la simple prudence nous dicte de conserver des liquidités afin de rééquilibrer le portefeuille advenant une baisse marquée des cours. C'est ce que nous avons fait.

Il nous faut aussi déterminer l'environnement économique le plus probable au cours des prochaines années. Toutes les sources de recherche économique consultées nous orientent vers un scénario de croissance modérée à l'échelle mondiale. Si tel est le cas, quelles sont les implications pour l'investisseur :

- 1- Les taux d'intérêt à court comme à long terme auront tendance à demeurer historiquement faibles, ce qui présuppose des anticipations modestes quant à la progression de l'inflation, voire même des pressions déflationnistes dans certains pays.

LAURENT WERMENLINGER, PL.FIN., FCSI^{MD}
VICE-PRÉSIDENT ET GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

- 2- L'offre des matières premières, entre autres celles reliées aux hydrocarbures demeurera élevée par rapport à une croissance modeste de la demande. Les prix devraient demeurer relativement près des niveaux actuels ce qui n'augure rien de bon pour les pays producteurs de matières premières, comme le Canada.
- 3- Si la progression économique mondiale devait s'avérer plutôt modérée, ce ne serait pas le cas pour tous les grands ensembles économiques, les pays ou les grands secteurs. Les pays importateurs de matières premières, notamment la Chine et l'Inde, seront en première ligne pour bénéficier de la situation. Les pays en reprise économique, tels certains pays d'Europe (l'Allemagne, l'Espagne, la Suède pour ne nommer qu'eux), bénéficieront d'un effet d'impulsion accentué par une devise affaiblie.

Malgré tout le tapage sur la Grèce et ses problèmes, la communauté économique européenne est maintenant bien sortie de la récession et affiche une progression. Nous vous enverrons sous pli séparé un document de recherche récent du service Desjardins, Études économiques sur le sujet.

Comme tous nos clients qui ont vécu les horreurs de l'année 2008 l'ont compris, il nous faut toujours maintenir une vision stratégique (et donc à long terme) des grands enjeux économiques et financiers. Il est très facile de porter son attention sur les enjeux à court terme. Pourtant, certains enjeux géopolitiques, technologiques, écologiques auront des impacts majeurs et durables sur les marchés au cours des prochaines années. Ces grands courants méritent notre attention et notre réflexion. Qui aurait dit il y a quinze ans que la Chine deviendrait la seconde puissance économique au monde!

Il est fort probable qu'au cours des prochains mois les marchés continueront d'être plus volatils. Ce ne sera ni la première, ni la dernière fois. Dans une perspective de 10 à 20 ans, cette volatilité est tout à fait normale, un peu comme la mer qui n'est pas toujours calme...

Comme je l'ai écrit en janvier dernier, dans un contexte économique global où nous subissons des pressions déflationnistes, et où les taux d'intérêt sont près de 0 %, les rendements espérés des classes d'actifs comme les actions et l'immobilier ne peuvent qu'être modérés au cours des prochaines années. Quant aux obligations gouvernementales traditionnelles, il est tout à fait probable que les rendements réels (obtenus si l'on soustrait l'inflation du rendement nominal) se retrouveront en territoire négatif. Prenez note!

LAURENT WERMENLINGER, PL.FIN., FCSI^{MD}
VICE-PRÉSIDENT ET GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Voici un bref résumé de nos principales stratégies :

Revenus fixes

- 1- Pour les mandats Revenus +, Équilibré et Croissance, nous sous-pondérons les revenus fixes par rapport aux actions.
- 2- Nous préférons les obligations de sociétés aux obligations traditionnelles.
- 3- Nous préférons des échéances plus courtes sauf exception au niveau des actions privilégiées.
- 4- Une diversification internationale des émetteurs est nécessaire pour tirer avantage des contextes économiques propres à certains pays et à certains types de placements à revenus fixes.

Titres de propriété

- 1- Nous sous-pondérons au maximum les secteurs/pays producteurs de matières premières.
- 2- Nous surpondérons le secteur financier, immobilier et technologique.
- 3- Nous préférons l'Europe, le Japon et les États-Unis.
- 4- Nous maintenons nos positions en Chine et en Inde avec une vision stratégique d'accroître celles-ci au moment opportun.

En terminant, j'en profite pour vous remercier de nouveau pour la confiance que vous nous accordez même durant les périodes plus difficiles. Nous apprécions à sa juste mesure la valeur de cette confiance et sommes pleinement engagés à la maintenir!

Nous demeurons toujours disponibles pour répondre à vos questions et commentaires.

Laurent Wermenlinger, Pl.Fin., FCSI^{MD}
Vice-président et gestionnaire de portefeuille

Monsieur Laurent Wermenlinger est inscrit à titre de gestionnaire de portefeuille auprès des organismes d'autoréglementation. Il est autorisé, conformément aux dispositions de

LAURENT WERMENLINGER, PL.FIN., FCSI^{MD}
VICE-PRÉSIDENT ET GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

la règle 1300 de l'OCRCVM, à prendre des décisions de placement et à donner des conseils relativement à des titres pour des comptes gérés. À l'exception de M. Laurent Wermenlinger, aucun membre du Groupe conseil Wermenlinger ne peut exercer des pouvoirs discrétionnaires sur le compte d'un client, approuver des ordres discrétionnaires pour un compte géré ou participer à la formulation de décisions de placement prises au nom d'un compte géré ou de conseils donnés relativement à ce dernier.

Chacun des conseillers de Valeurs mobilières Desjardins dont le nom est publié en page frontispice du présent document ou au début de toute rubrique de ce même document atteste par la présente que les opinions exprimées aux présentes reflètent avec exactitude les points de vue personnels des conseillers. Il est possible que VMD ait déjà publié des opinions différentes ou même contraires à ce qui est ici exprimé. Ces opinions sont le reflet des différents points de vue, hypothèses et méthodes d'analyse des conseillers qui les ont rédigées.

Desjardins Gestion de patrimoine Valeurs mobilières est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc. Valeurs mobilières Desjardins inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).